

Conseil du 20^{ème} arrondissement du 29 novembre 2023

Vœu de l'Exécutif en hommage à Mélinée Manouchian, résistante arménienne contre l'occupant nazi engagée dans les FTP-MOI :

Considérant que Mélinée Manouchian, enfant du génocide arménien où elle perdit ses parents à l'âge de trois ans, apatride, résistante, jeune veuve, militante communiste et antifasciste dédia sa vie à ses idées, à l'identité arménienne et à la mémoire de son mari ;

Considérant son entrée en résistance, d'abord pacifiste puis armée à partir de 1943, pendant la seconde guerre mondiale. Elle est agent de liaison, assure le transport des armes, est chargée de repérer les mouvements des futures cibles d'attentats, de noter les réactions du public et de rédiger les comptes rendus. Rôle habituellement confié aux femmes, qui passent plus facilement incognito à cause d'un préjugé de l'occupant sur leurs capacités guerrières ;

Considérant son engagement total pendant cette période qui rappelle ce que le peuple français doit à l'investissement des étrangers pour la conquête de sa liberté ;

Considérant le lien historique du XX arrondissement au groupe Manouchian et son histoire par :

- La création le 15 mars 1951 d'un comité de conseillers municipaux dont Albert Ouzoulias, résistant combattant avec Missak Manouchian, pour demander la première rue au nom du « Groupe Manouchian »,
- « L'affiche rouge » poème de Louis Aragon, inspiré pour partie de la « lettre à Mélinée » écrite par Missak Manouchian lu pour la première fois, en présence de Charles Aznavour, le fut pour l'inauguration de la rue du groupe Manouchian,
- La réalisation de deux fresques, une par l'artiste Popof consacrée au groupe Manouchian rue du Surmelin, et celle de l'artiste JBC consacrée à Mélinée Manouchian rue du Groupe Manouchian ;

Considérant, par ailleurs, les dégradations racistes dont la fresque représentant le visage de Mélinée Manouchian fut l'objet en 2023 ;

Considérant le travail majeur qu'elle fera pour la mémoire des résistants étrangers, et particulièrement des résistants arméniens, et pour la mémoire de son époux en publiant sa biographie et ses recueils de poèmes ;

Sur proposition de l'Exécutif du 20^e arrondissement, le Conseil d'arrondissement émet le vœu :

- **Qu'un hommage public soit rendu à Mélinée Manouchian femme extraordinaire, et que son nom soit donné à une voie, une place, un espace vert ou à un bâtiment public du 20^e arrondissement.**

- **Que la Commission de dénomination des voies, espaces verts et équipements publics municipaux se saisisse de cette demande du Conseil d'arrondissement**
- **Que cette dénomination soit effective en 2024, année de la panthéonisation de Mélinée et de Missak Manouchian.**